



Projet médico-soignant 2025-2030

Nos actions pour
la santé de la population
du Nord-Est Sarthe

#CHLaFertéBernard



Sommaire

Objectifs et modalités d'élaboration du projet d'établissement.....	7
Nos engagements pour nos patients et nos résidents.....	9
Nos engagements pour notre territoire.....	20
Nos engagements pour nos professionnels.....	30

Objectifs et modalités d'élaboration du projet d'établissement 2025-2030

Le projet d'établissement 2025-2030 du Centre Hospitalier de La Ferté-Bernard est constitué, à titre principal, du présent projet médico-soignant, qui trace les grandes orientations en matière d'organisation de l'offre de soins et médico-sociale, et en matière d'évolutions des principales fonctions de l'établissement.

Il vise à répondre aux besoins de la population desservie, et ce, de manière cohérente dans l'environnement territorial sarthois, en tenant compte des ressources allouées à l'établissement par les pouvoirs publics.

Le projet d'établissement inclut, d'ores et déjà, un schéma directeur numérique, adossé à celui du groupement hospitalier de territoire de la Sarthe (GHT 72), produit en 2024. Il inclura, à mesure de leur production ultérieure :

- un projet social et managérial
- un schéma directeur immobilier
- un schéma directeur logistique

Le CH La Ferté-Bernard a mené une analyse approfondie de son environnement territorial et des besoins de santé de sa population locale. Celle-ci met en évidence un territoire marqué par un vieillissement accéléré, une fragilité socio-économique et une prévalence élevée de pathologies chroniques, d'addictions et de troubles de santé mentale. Cette analyse souligne également un accès aux soins fortement contraint par une offre médicale et hospitalière insuffisante, justifiant les actions engagées par l'établissement pour répondre aux besoins du territoire.

Le présent projet médico-soignant a été élaboré en mode participatif avec l'ensemble de la gouvernance médicale et l'encadrement de l'établissement. Il s'appuie sur :

- le bilan du projet d'établissement 2020-2024
- les orientations stratégiques adoptées par les instances de gouvernance de l'établissement en décembre 2024
- les échanges, menés en 2024 et 2025 par la direction de l'établissement, avec les différents partenaires institutionnels implantés sur le bassin de vie ou à proximité de celui-ci (collectivités territoriales, acteurs de la médecine de ville, EHPAD, centres hospitaliers...)
- le bilan issu de la visite de certification HAS, qui a conduit à une décision de non-certification de l'établissement en avril 2025, et consécutivement à la mise en place d'un plan d'actions qualité-sécurité des soins mobilisant l'ensemble de l'établissement
- les réflexions et propositions du Gérontopôle Pays-de-la-Loire
- les données épidémiologiques concernant le bassin de vie de la communauté de communes du Perche Emeraude, synthétisées par l'Observatoire Régional de Santé des Pays-de-la-Loire
- les données épidémiologiques produites dans le cadre de l'élaboration du contrat local de santé (CLS) de la communauté de communes des Collines du Perche Normand.

Le projet d'établissement a été synchronisé, dans son élaboration en 2025, avec celui de chacun des cinq autres établissements qui constituent la direction commune des Hôpitaux de Sarthe, autour du Centre Hospitalier du Mans, afin de coordonner les actions et de s'assurer de leur cohérence à l'échelle du territoire, tout en respectant le principe d'autonomie de chaque établissement.

Les projets médico-soignants de chaque établissement ont ainsi été construits selon la même architecture, en trois piliers, déclinés en une quinzaine d'engagements :

- **pilier 1** : nos engagements pour nos patients et nos résidents
- **pilier 2** : nos engagements pour notre territoire
- **pilier 3** : nos engagements pour nos professionnels



1

Nos engagements pour nos patients et nos résidents



Enjeux

Le CH La Ferté-Bernard est un **établissement de proximité** proposant des activités de médecine, chirurgie, soins médicaux de réadaptation (SMR), et disposant d'un secteur médico-social en gérontologie (EHPAD) et handicap (FAM / MAS). Il doit **garantir une prise en charge avec un niveau de qualité reconnu**.

Le CH La Ferté-Bernard est engagé, de longue date, dans **une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins et de gestion des risques**, bénéfique aux patients et aux professionnels. L'usager est au centre de la stratégie.

Améliorer la qualité et la sécurité des soins

La HAS (Haute Autorité en Santé) n'a pas certifié l'établissement en 2025, suite aux deux visites réalisées en 2023 et 2024. L'établissement entend donc poursuivre et conduire le plan d'actions dédié, visant à obtenir une nouvelle certification en matière de qualité et de sécurité des soins, à l'issue de la prochaine visite prévue en avril 2027.

Nos orientations stratégiques

- **Obtenir une nouvelle certification du secteur sanitaire de l'établissement**, sur la base du prochain référentiel HAS (en 2027)
- **Accompagner et réussir l'évaluation externe des structures médico-sociale** (en 2026)
- **Renforcer la sécurité des soins**, en fiabilisant les procédures et en développant les actions de prévention des risques, les plans de continuité d'activité et de reprise d'activité
- **Consolider la démarche d'évaluation et d'amélioration continue « de terrain »**, en poursuivant plus largement les audits internes et l'analyse des événements indésirables (EI), en conduisant des retours d'expérience et en menant des revues de morbidité-mortalité, afin de modifier les pratiques et les parcours, pour des soins toujours plus adaptés aux besoins des patients
- **Poursuivre et accentuer la diffusion d'une culture commune de sécurité et de qualité des soins auprès de tous les professionnels**, et notamment entre les professionnels médicaux et paramédicaux : développement de la décision partagée et de la réflexion éthique pour une prise en charge globale de la personne soignée (en poursuivant des staffs médico-soignants, évaluation personnalisée de la situation de chaque patient...)
- **Améliorer la pertinence des soins**, en ajustant les traitements et leurs voies d'administration aux meilleures pratiques cliniques et évaluer leurs impacts
- **Adapter l'offre d'accueil des résidents d'EHPAD**, à travers la reconstruction des deux EHPAD, avant 2030, en tenant compte de l'évolution des profils des résidents : trois unités classiques, trois unités protégées (de type UPAD, UGP et/ou UPHV), en complément d'un PASA et d'un accueil de jour. Afin d'être financièrement soutenable pour l'établissement et afin de garantir une réalisation dans des délais compatibles avec l'état de vétusté actuelle des EHPAD, cette reconstruction sera réalisée dans le cadre d'un partenariat avec un opérateur du secteur privé, à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt.

Nos actions et projets opérationnels

- **Appliquer, systématiquement, sur tous les secteurs, les pratiques d'hygiène ciblées pour prévenir les infections associées aux soins**. Les indicateurs associés seront largement partagés avec les équipes
- **Renforcer la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse**, en systématisant la conciliation médicamenteuse d'entrée, en développant la conciliation proactive de sortie, voire la dispensation nominative (avec l'appui de l'automatisation, notamment sur les secteurs gériatriques)
- **Soutenir la dynamique d'évaluation des pratiques professionnelles**, à travers des plans d'actions et des indicateurs de suivi spécifiques à chaque unité
- **Mettre en œuvre une politique d'intérressement collectif des services** à partir des indicateurs qualité et sécurité des soins prioritaires
- **Poursuivre une politique de formation ambitieuse des professionnels**, répondant aux enjeux de qualité et sécurité des soins, et en particulier à ceux liés aux facteurs humains
- **Accentuer les formations en hygiène hospitalière**, en gestion du risque infectieux et accentuer la vaccination antigrippale des professionnels
- **Participer et être acteur au sein du comité éthique territorial** coordonné par le CH Le Mans, renforcer le recours au dispositif de consultation d'éthique clinique, accompagner des professionnels au suivi de formations qualifiantes (de type DU éthique).
- **Mettre à jour, mettre en œuvre et s'assurer de l'appropriation par les agents du PAQSS de chaque unité et le tableau de bord des indicateurs associés**
- **Prioriser les crédits**, dans le plan annuel de formation, permettant la réalisation des actions visant à développer et à maintenir les compétences en qualité et gestion des risques, la démarche éthique...

- **Déployer le dossier patient informatisé (DPI) Orbis** et engager le patient dans son parcours de soins numérique territorial, via une interopérabilité des outils métiers et via des outils de suivi et d'information accessibles
- **Participation des professionnels de la pharmacie à usage intérieur (PUI)** à l'éducation thérapeutique des patients
- **Améliorer l'accessibilité et l'accompagnement des personnes à mobilité réduite**
- **Améliorer l'accueil des patients ambulatoires et externes au bloc opératoire**
- **Développer la prise en charge de la douleur chronique**
- **Améliorer le parcours pédiatrique et celui des personnes âgées au sein du service des urgences :** mise à jour des protocoles spécifiques (pédiatrie, personnes âgées de plus de 75 ans...)
- **Offrir pour chaque patient âgé un parcours fluide**, du repérage en lien avec les professionnels de soins primaires et de l'urgence, au retour à domicile ou à l'entrée en établissement médico-social, fondé sur la compétence et l'humanité
- **Prévenir la dépendance**, maintenir l'autonomie et assurer la qualité de vie en institution.
- **Sécuriser le parcours de la personne âgée** (recommandations HAS et du Gérontopôle), en coordonnant
- **Mettre en place au sein de l'antenne de médecine d'urgence (AMU) d'un circuit dédié à la personne âgée**, avec une évaluation multidimensionnelle rapide pour éviter l'hospitalisation inutile
- **Prévenir la perte d'autonomie et les ré-hospitalisations**, notamment en intégrant, dans les lettres de liaison et de sortie, les synthèses des évaluations gériatriques standardisées (EGS), afin de garantir la continuité des soins à domicile ou en établissement
- **Réaliser un audit ciblé sur la gestion de la douleur et autres symptômes chez le patient non communiquant**, avec des outils d'évaluation validés
- **Poursuivre le déploiement d'une politique visant à réduire au minimum la contention physique** en s'appuyant sur les méthodes de bientraitance promues
- **Finaliser la création et l'intégration de l'équipe mobile de gériatrie territoriale**, portée par le GHT 72, sur le bassin de vie
- **Organiser des ateliers de prévention de la fragilité** (nutrition, activité physique adaptée, mémoire...) et des groupes de soutien pour les aidants
- **Envisager le déploiement de projets de recherche clinique et d'innovation en gérontologie**, encourager les thérapies occupationnelles et expérimenter de nouvelles technologies pour l'autonomie.
- **Accompagner la spécialisation des unités du Centre Lesiour Soulbieu**, lié à l'évolution des profils des résidents accueillis (plus jeunes en sortie d'IME, ...), mais aussi pour satisfaire des besoins spécifiques
- **Unités Œillet & Mimosa : accueil et accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique de 18 résidents** (de 20 à 50 ans) **avec déficience intellectuelle**
- **Unité Myosotis : accueil et accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique de 9 résidents vieillissants avec déficience intellectuelle et physique**
- **Unité Fougère : accueil et accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique de 9 résidents avec déficience intellectuelle et troubles moteurs**
- **Unité Jasmin : accueil et accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique de 9 résidents dépendants avec déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme**
- **Envisager le développement d'accueil de jour et d'hébergement temporaire**
- **Evaluer la pertinence et l'opportunité de créer une fédération territoriale ou un pôle autour du handicap**, associant différentes structures médico-sociales et sociales (foyer de vie, IME, UPHV [EHPAD], MAS, FAM) publiques et privées à but non lucratif

Engagement n°2

Améliorer les parcours : accessibilité, continuité et équité des soins, alternatives à l'hospitalisation



Le CH de La Ferté-Bernard est l'hôpital de proximité du nord-est de la Sarthe. Son bassin de vie, regroupant le périmètre de la communauté de communes du Perche Emeraude et une partie de celui de la communauté des communes des Collines du Perche Normand, présente un niveau de vieillissement plus important que les moyennes départementale et régionale, avec un niveau de précarité et d'isolement social plus élevé.

Le CH de La Ferté-Bernard a une responsabilité et s'engage à garantir un accès aux soins équitable pour tous, en contribuer à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Dans un contexte fertois marqué par les difficultés d'accès aux professionnels de santé et l'augmentation de la demande de soins, l'établissement veille à assurer une permanence et une continuité des soins pour tous, et à participer au renforcement de la coordination entre les différents acteurs de santé du territoire.

L'accessibilité à l'hôpital représente une priorité, avec un effort particulier porté sur l'accompagnement des personnes vulnérables ou n'accédant pas aux soins primaires. La volonté collective est d'améliorer l'expérience patient (réduction des délais d'attente, accueil, information claire et précise...) à travers une communication claire, un accompagnement personnalisé avec la participation des patients et de leurs proches, des démarches simplifiées et une signalétique adaptée.

Nos orientations stratégiques

- **Améliorer l'accueil, l'information, l'orientation et la participation de tous les patients**
- **Simplifier les démarches administratives et développer des outils numériques**, pour fluidifier le parcours des personnes soignées (prise de rendez-vous en ligne, rappels automatisés...)
- **Améliorer l'accès aux soins sur le bassin de vie et développer l'approche graduée des soins**, grâce à une collaboration renforcée avec les acteurs ville-hôpital du Perche Emeraude et au sein de la direction commune des Hôpitaux de Sarthe, afin d'assurer une prise en charge pertinente et adaptée aux besoins de santé des patients
- **Réduire les délais d'accès aux spécialistes pour les patients éloignés des lieux de soins**, en développant l'offre complète de consultations avancées de spécialistes, avec l'appui des équipes médicales et chirurgicales du CH Le Mans
- **Promouvoir les alternatives à l'hospitalisation complète** (hospitalisation de semaine, hospitalisation de jour hospitalisation à domicile) et développer l'éducation thérapeutique des patients porteurs de maladies chroniques)
- **Maintenir, au bénéfice direct de la population, un haut niveau de réponse aux urgences vitales et fonctionnelles**, en pérennisant, sur les plans juridique, financier et opérationnel, l'équipe paramédicale d'urgence (EPMU), par transformation en unité mobile hospitalière paramédicale (UMH-P), adossée à une autorisation de SMUR, en lien avec le CH Le Mans et le SAMU 72.

Nos actions et projets opérationnels

- **Améliorer l'accueil, l'information et l'orientation des patients en modernisant la signalétique**
- **Améliorer l'accueil des personnes à mobilité réduite**, en tendant au respect des normes en matière d'accessibilité
- **Utiliser la plateforme territoriale de téléconsultation et téléexpertise** pour favoriser un accès rapide aux spécialistes, notamment ceux du CH Le Mans, et éviter des déplacements inutiles et fatigants vers l'agglomération mancelle
- **Renforcer la communication sur l'offre de soins** disponible et les démarches « d'aller-vers », afin de faciliter la compréhension des parcours de santé
- **Promouvoir des initiatives de coopération interprofessionnelle**, pour renforcer l'accès aux soins : protocoles de coopération avec les professionnels de ville, développement, avec un financement sécurisé, des postes d'IPA (infirmiers en pratique avancée)
- **Contribuer et accueillir le développement d'équipes mobiles coordonnées** à l'échelle du territoire de santé de la Sarthe (soins palliatifs, gériatrie, ...) assurant la continuité des soins intra et extrahospitalière
- **Accentuer les admissions directes en lien avec les médecins généralistes**, notamment pour les personnes âgées
- **Digitaliser les démarches administratives d'enregistrement des patients**, avec la mise en place d'un portail en ligne permettant la préadmission, la prise de rendez-vous et l'accès aux comptes rendus médicaux
- **Pérenniser l'équipe interne d'ambassadeurs « Mon Espace Santé »**
- **Contribuer au déploiement du projet « A Vos Soins »**, porté par la région Pays-de-la-Loire, sur le bassin du Perche Emeraude et contribuer à la prise en charge de la population ne disposant pas de médecin traitant

Offrir un accompagnement adapté à chaque étape de la vie

Le CH La Ferté-Bernard s'engage à offrir un accompagnement adapté à chaque étape de la vie, en garantissant une prise en charge globale et personnalisée, respectueuse des besoins et des attentes des patients et des résidents. Les soins palliatifs et l'accompagnement de la fin de vie ont vocation à être renforcés, avec la volonté d'améliorer la prise en charge des patients et de leurs proches, en structurant les parcours et en développant les ressources spécifiques.

D'une manière générale, l'établissement s'attache à promouvoir le bien-être des personnes hospitalisées à chaque étape de leur parcours, en s'appuyant sur des dynamiques collaboratives.

Nos orientations stratégiques

- **Accompagner les personnes en fin de vie**, grâce à la structuration de l'offre en soins palliatifs, l'organisation de parcours de soins gradués et de proximité
- **Renforcer le lien inter-hôpital et hôpital-extérieur**, afin de garantir la continuité des soins à chaque étape de la vie et développer les coopérations avec les structures extérieures : SSIAD, SAD, HAD.
- **Créer une activité d'hospitalisation de jour gériatrique pour diagnostic rapide** (chute, mémoire, ...) et la rééducation post-chute, en lien avec le service de gériatrie du CH Le Mans
- **Créer une activité d'hospitalisation de jour en cancérologie** (chimiothérapies), en lien avec les services d'oncologie médicale, d'hématologie et de pneumologie du CH Le Mans intégrés au Centre de Cancérologie de la Sarthe
- **Maintenir une offre de santé mentale**, opérée par les équipes de l'EPSM de la Sarthe, via des consultations d'infirmiers et de psychologues, auprès des patients hospitalisés et au sein de l'antenne de médecine d'urgence, pour une intervention précoce et adaptée.

Nos actions et projets opérationnels

- **Poursuivre l'adaptation des locaux aux prises en charge de nos patients**, à chaque étape de leur vie (matériel, décoration, gestion du stress...), avec prise en compte de l'expérience patient et intégration des activités culturelles
- **Promouvoir les initiatives pour améliorer le quotidien des patients hospitalisés**, en intégrant le bien-être psychologique et émotionnel, en complément des soins médicaux
- **Mettre en place des plages de consultations dédiées pour les personnes en situation de handicap et de précarité**, pour prévenir les renoncements aux soins
- **Prévoir l'augmentation des ressources en soins palliatifs** (professionnels formés, équipes mobiles, pérennisation des lits identifiés de soins palliatifs), afin d'offrir aux patients en fin de vie un cadre adapté, serein et respectueux de leurs souhaits
- **Poursuivre et renforcer la formation aux fondamentaux de la gériatrie** pour tous les professionnels soignants intervenant auprès des personnes âgées (urgences, médecine, SMR, bloc opératoire) en s'appuyant sur les programmes de formation reconnus (HAS, Gérontopôle)
- **Poursuivre et renforcer la formation des professionnels soignants aux soins palliatifs et aux décisions éthiques**, pour garantir une prise en charge homogène et respectueuse des valeurs et convictions des patients
- **Soutenir la formation et le maintien des compétences pour la polyvalence de certaines professions paramédicales et la spécialisation d'autres professionnels**, afin d'accompagner au mieux les patients à tout âge, en fonction de leurs situations personnelles (patients en situation de handicap, de précarité, d'isolement, en situation palliative, etc.).

Représentativité et place des patients, des résidents et de leurs proches



Le Centre hospitalier de la Ferté Bernard s'inscrit dans une **démarche de renforcement continu du partenariat avec les personnes soignées**, en les associant pleinement à chaque étape de leur parcours, dans une logique de co-construction et de respect de leurs attentes. L'intégration de leur expérience est au cœur des actions d'amélioration de la qualité des soins et de l'organisation des parcours de santé, à moyen et long termes.

La participation des proches et des aidants est également encouragée, tant dans la prise en charge soignante des patients et résidents que dans la construction de leurs projets de soins ou de vie.

À l'échelle institutionnelle, l'implication active des représentants des usagers dans l'élaboration des projets de l'établissement contribue à **renforcer la prise en compte de l'expérience patient** et à **nourrir une dynamique d'amélioration continue**. Les actions d'accueil, d'accompagnement, de soutien et d'animation des associations et des bénévoles ont aussi un rôle essentiel auprès des personnes soignées et de leur entourage.

Nos orientations stratégiques

- **Renforcer l'information et la communication** : rendre plus accessible l'information sur les prises en charge, sur la présence et le rôle des représentants des usagers, des associations et des dispositifs d'accompagnement pour les patients et leurs proches
- **Faciliter le dialogue entre les personnes soignées et les équipes soignantes**, et renforcer la place du patient comme acteur de sa prise en charge, en lui donnant les moyens de mieux comprendre et d'anticiper les évolutions de son cadre de vie en lien avec sa pathologie : préparation aux impacts de la pathologie chronique sur la vie personnelle, éducation thérapeutique, co-construction du plan de soins et de vie
- **Renforcer la place des aidants et des proches** dans l'accompagnement des patients
- **Accompagner les représentants des usagers** pour mettre à jour et en œuvre le projet des usagers
- **Définir une politique institutionnelle concernant la place des patients experts et des pairs aidants**, notamment dans les groupes de travail sur l'éducation thérapeutique des patients.
- **Structurer le recueil de l'expérience patient** : l'intégrer comme axe structurant de la politique qualité et gestion des risques, moderniser les enquêtes de satisfaction

Nos actions et projets opérationnels

- **Renforcer la participation et la contribution des représentants des usagers aux réunions institutionnelles** (audits qualités, groupes de travail institutionnels ou dans la vie des services)
- **Promouvoir l'intervention régulière des associations conventionnées** pour le soutien des patients et des proches
- **Développer des outils et des espaces adaptés aux aidants et aux familles** : mettre en valeur la documentation disponible et les lieux d'accueil
- **Développer les supports d'information et les outils numériques pour améliorer l'information des patients**, de leurs proches et recueillir l'expérience des patients (écrans interactifs, fiches explicatives et recueil en avis en tête à tête, affichages en salle d'attente) et les outils numériques (questionnaire de satisfaction, newsletter d'information)
- **Développer des espaces et des organisations favorisant l'accueil, la présence et le bien-être des familles et des proches** (salons, cafétérias, bibliothèques, temps de visites)
- **Favoriser le partage d'expérience patient** en hôpital de jour et en chirurgie ambulatoire
- **Renforcer l'accessibilité du comité d'éthique** aux patients, proches, et aidants
- **Renforcer l'implication des usagers et représentants des familles** au sein des conseils de la vie sociale, des commissions « menus », commissions d'animation, etc.
- **Développer et accompagner les actions des bénévoles** au sein des unités médico-sociales (EHPAD, FAM et MAS)
- **Mettre en place des questionnaires de satisfaction** pour les bénéficiaires des rétrocessions à la pharmacie à usage intérieur.

Moderniser les organisations et les outils, soutenable financièrement

Le CH La Ferté-Bernard poursuit, en continu, la modernisation de ses organisations et de ses outils, afin d'améliorer les conditions d'accueil et hôtelières, l'efficience des prises en charge de ses patients et résidents, et les conditions de travail de ses équipes.

La modernisation des équipements et des outils numériques constitue un **levier-clé pour renforcer la coordination entre les équipes hospitalières et les équipes des soins primaires**, pour faciliter l'organisation interne des soins, pour optimiser la gestion des parcours patients, pour améliorer l'attractivité et la fidélisation des professionnels.

L'évolution des exigences sociétales, transcrites dans la réglementation (transition écologique, accessibilité aux personnes handicapées, confort hôtelier, traçabilité des soins prodigués, place des accompagnants...), et celle des pratiques professionnelles dans le domaine de la santé, impliquent des infrastructures et des outils adaptés.

La modernisation des infrastructures immobilières du centre hospitalier trouve actuellement ses limites en l'absence de capacité d'auto-financement. Le rétablissement d'une trajectoire financière soutenable prendra plusieurs années.

Une rénovation profonde des infrastructures immobilières doit pouvoir être réalisée à l'horizon de 8 à 10 ans - à compter de 2025 - afin que l'établissement puisse assumer pleinement, dans la durée, son rôle d'hôpital de proximité référent pour le Nord-Est de la Sarthe. Ceci constitue une ambition collective pour les années à venir, dans le cadre du présent projet d'établissement.

Porter cette ambition collective implique une préparation méthodique : elle doit s'inscrire dans un schéma directeur immobilier local réaliste (à élaborer), et bénéficier de la déclinaison coordonnée du schéma directeur numérique du GHT de la Sarthe (existant), ainsi que d'un schéma directeur logistique local (à élaborer), articulé avec la stratégie logistique du GHT de la Sarthe.

Cette modernisation requiert le meilleur usage possible des ressources humaines et matérielles disponibles, la maîtrise des charges au quotidien, et l'optimisation des recettes reflétant, au plus proche, l'activité des équipes. Il s'agit d'inscrire l'établissement dans une « trajectoire financière responsable et durable », y compris à court terme par une limitation des investissements, le temps de rétablir l'équilibre du budget d'exploitation.

L'équilibre budgétaire ne constitue pas une fin en soi, mais demeure le meilleur moyen pour mettre en œuvre les évolutions stratégiques de l'établissement et lui permettre de conserver un véritable pouvoir d'action autonome.

La mutualisation de moyens et de compétences (médico-soignantes, administratives, techniques, logistiques), et la convergence des organisations à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe, doivent permettre au CH La Ferté-Bernard de réaliser des gains d'efficience et doivent contribuer à la réalisation de ses orientations stratégiques.

La reconnaissance du statut d'hôpital de proximité par l'Agence Régionale de Santé est un objectif fixé dans le présent projet d'établissement. Ce statut permettra notamment de sécuriser et de stabiliser les financements dans la durée, en dépit des éventuelles fluctuations conjoncturelles d'activité.

Nos orientations stratégiques

- **Améliorer les conditions d'accueil des patients, résidents et accompagnants**, ainsi que les conditions de travail des professionnels, par une meilleure ergonomie des locaux et par l'évolution des équipements et outils numériques
- **Formaliser**, pour le secteur sanitaire, au plus tard en 2027, **un schéma directeur immobilier et un schéma directeur logistique**, visant en particulier à évaluer l'opportunité et la faisabilité de plusieurs scénarii : soit rénover (et isoler thermiquement) le bâti existant, soit construire un nouveau bâtiment
- **Mettre en œuvre le schéma directeur numérique de l'établissement**, dans le cadre du schéma directeur numérique du GHT de la Sarthe
- **Mettre en œuvre**, pour la rénovation immobilière jugée indispensable des deux EHPAD, **un partenariat public / privé**, à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt permettant l'identification d'un opérateur du secteur privé
- **Optimiser l'exploitation des plateaux techniques** (bloc opératoire, imagerie, consultations, pharmacie), les parcours des patients et la qualité des soins associés, en s'adaptant, en continu, aux mouvements de médecins spécialisés et chirurgiens
- **Envisager une coopération public / privé pour la gestion du plateau d'imagerie médicale** et le développement de l'offre en imagerie
- **Engager une étude sur le devenir de l'activité de chirurgie et du bloc opératoire / unité d'anesthésiologie**, dont les conditions de fonctionnement (compétences spécialisées requises, équipements, locaux, normes d'hygiène) sont, par définition, exigeantes, et reposent actuellement sur une équipe spécialisée à effectif restreint. Une transformation de l'activité devra être envisagée dans le cadre du futur projet régional de santé (PRS) arrêté par l'ARS, soit à l'horizon 2028.
- **Optimiser et adapter en continu les organisations et maquettes RH**
- **S'engager** - à chaque fois que c'est pertinent et en respect du principe de subsidiarité de chaque site -, **dans la mutualisation de moyens et de compétences** (médico-soignantes, administratives, techniques, logistiques), et dans l'intégration des organisations à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe, afin de bénéficier de compétences rares pour le pilotage des projets et des activités, et afin de réaliser des gains d'efficience
- **Assurer un pilotage budgétaire robuste**, en mettant en œuvre concrètement une « trajectoire financière responsable et durable (TFRD) », notamment par le pilotage du plan global de financement pluriannuel (PGFP), validé par l'ARS, et par un plan pluriannuel d'investissement réaliste et répondant au juste besoin
- **Elaborer et déposer auprès de l'ARS un dossier de labellisation « hôpital de proximité »**, afin d'engager l'évolution de l'établissement dans une dynamique pérenne, notamment sur le plan financier.

Nos actions et projets opérationnels

- **Constituer, en 2025, le groupement de coopération sanitaire (GCS) « Imagerie Perche Emeraude »**
- **Constituer, en 2026, un GCS préfigurateur pour la création d'un nouvel EHPAD (146 lits et 26 places)** dont l'ouverture est envisagée en 2029.
- **Développer et optimiser les plateaux de consultations externes et du bloc opératoire**, par des plans d'actions, un suivi et des indicateurs dédiés, pilotés institutionnellement
- **Adaptation des vacations et des équipements en continu** aux arrivées et départs des médecins spécialisés et chirurgiens : activités de cardiologie, pneumologie, ORL, ophtalmologie, rhumatologie, pédiatrie, etc.
- **Ouvrir une IRM en 2026**, constituant ainsi une nouvelle offre diagnostique en imagerie
- **Adapter les locaux du bâtiment principal**, en rénovant, sur la période 2025-2027, les circulations des services d'hospitalisation, les salles de soins, les offices, et en créant des chambres pour PMR / bariatriques, et le hall principal en envisageant la création d'espaces de convivialité, d'attente et de sortie confortable, à l'intérieur et à l'extérieur
- **Développer des solutions logistiques innovantes**, pour une meilleure gestion des stocks et des flux, en intégrant l'informatisation des processus et la sécurisation des circuits de distribution
- **Déployer le dossier patient informatisé (DPI) Orbis en 2026**
- **Faciliter, avec les outils numériques, le circuit d'entrée des patients** (prise de rendez-vous, préadmission en ligne, ...) et de sortie (intégration des comptes rendus médicaux dans le DMP / « Mon espace santé »)

- **Evaluer la pertinence de disposer d'un progiciel métier pharmaceutique**, commun aux pharmacies du GHT
- **Mettre en place un logiciel (SSO) permettant une gestion ergonomique des droits d'accès** par catégorie professionnelle aux outils numériques
- **Encourager l'usage de la télémédecine, la télé-expertise, la dictée et reconnaissance vocale** et accompagner les usages de l'IA en soutien des bonnes pratiques professionnelles (aide à la prescription)
- **Formaliser un plan pluriannuel d'investissement (PPI)** adapté au juste besoin, pour optimiser l'usage et le juste volume des équipements médicaux, des équipements hôteliers, des équipements logistiques
- **Accompagner les médecins et l'encadrement des services dans l'acculturation aux données essentielles de gestion et au déploiement d'organisations les plus efficientes** (tableaux de bord, suivi des recettes, valorisation des actes, maîtrises des dépenses relevant de leurs champs respectifs)
- **Mettre en œuvre une politique d'intéressement collectif des services aux résultats de l'établissement**, basée sur l'amélioration des indicateurs financiers et qualité prioritaires
- **Développer une politique structurée de mécénat** impliquant les citoyens et les entreprises du bassin fertois et étudier une solution de recours à l'emprunt citoyen, afin de soutenir l'effort d'investissement de l'établissement.

2

Nos engagements pour notre territoire



Enjeux

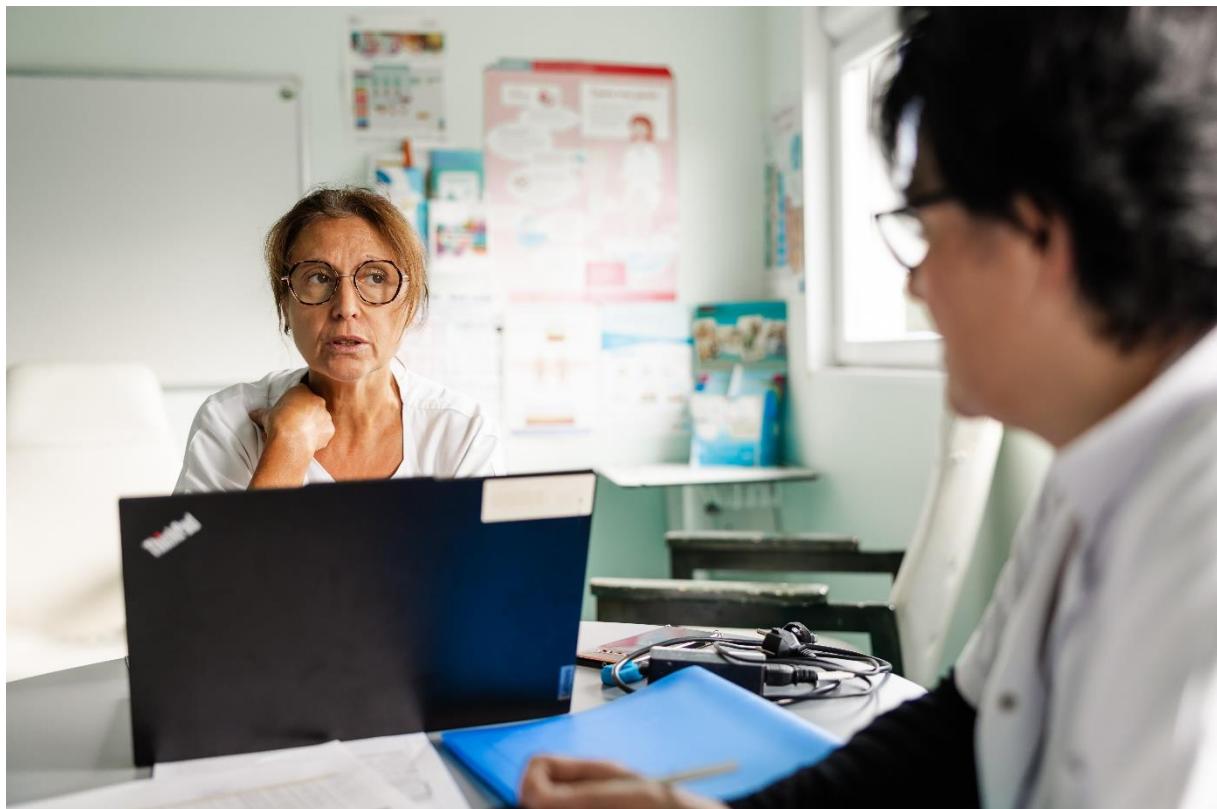
Le Nord-Est de la Sarthe est confronté à l'éloignement des centres de référence (Le Mans, Chartres, Alençon, tous distants d'au moins 45 minutes), ce qui induit un accès plus difficile aux soins, au dépistage et à la prévention, en particulier pour la population la plus précaire socialement.

L'état de santé d'une population dépend à 15 % du système de soins dont elle bénéficie, à 5 % de son patrimoine génétique et à 80 % de son environnement (naturel, économique, social) et des comportements et habitudes de vie (source : OMS).

Partant du constat que la prévention est insuffisamment développée dans notre pays et sur le territoire fertois (15% de la population ne dispose pas de médecin traitant), le CH La Ferté-Bernard entend prendre sa part à l'effort de prévention et d'éducation à la santé de la population.

Engagement n°1

Amplifier l'engagement dans la prévention, au bénéfice de la population fertoise et du bassin de vie Perche Emeraude



La prévention faisant partie des missions conférées aux établissements publics de santé, l'établissement renforce son engagement, en intégrant cette démarche dans son offre globale de soins et par des actions spécifiques de santé publique.

Il développe des initiatives visant à améliorer l'accès à la prévention primaire pour la population fertoise, en renforçant les partenariats avec les acteurs de santé et du territoire, au moyen d'actions de dépistage et de sensibilisation aux comportements favorables à sa santé, à tous les âges de la vie.

Dans les parcours de soins, il doit permettre aux patients d'appréhender au mieux leur pathologie et de contribuer directement à leur prise en charge, par l'observance des soins et la participation aux actes de prévention secondaire et tertiaire. La structuration et la valorisation de l'éducation thérapeutique, notamment via la digitalisation et l'implication des patients et des professionnels de santé, constitue un axe important de cette dynamique, de même que le déploiement des métiers (infirmiers en pratiques avancées, infirmiers de coordination de filières spécialisées) améliorant l'accès aux actions de prévention au décours de la prise en charge des pathologies chroniques.

Il contribue activement à la mise en œuvre, sous forme d'expérimentation locale, d'une approche de responsabilité populationnelle sur le territoire sarthois, portée par le GHT de la Sarthe, en lien avec les acteurs de santé et institutionnels, notamment la médecine de ville.

Nos orientations stratégiques

- **S'engager**, avec le soutien de la fédération hospitalière de France (FHF), et en lien avec le CH Le Mans et la CPTS Perche Emeraude, **dans la mise en œuvre d'un projet de responsabilité populationnelle territoriale relatif à la prévention** et à la prise en charge du diabète de type II. Ce projet, coordonné sous l'égide des Hôpitaux de Sarthe, est lancé en mode « pilote » sur le bassin fertois, et a vocation à être étendu à l'ensemble du territoire de santé sarthois. Il implique les structures médico-sociales, la médecine de ville, les associations de patients, et les collectivités territoriales
- **Poursuivre la structuration des actions de prévention à destination des populations à risque**, et faciliter le dépistage précoce des pathologies à forte incidence (cancers, maladies chroniques), notamment par le renforcement des consultations avancées des médecins spécialistes du CH Le Mans au sein de l'établissement, et par le déploiement local de l'équipe mobile de gériatrie territoriale.
- **Collaborer avec les acteurs de santé et institutionnels du territoire** (lycées, collèges, EHPAD, ...), pour déployer des actions de prévention et de promotion de la santé coordonnées et complémentaires, notamment des actions de sensibilisation auprès du grand public, hors des murs de l'hôpital
- **Co-construire des parcours de soins ville-hôpital** intégrant l'éducation thérapeutique des patients.

Nos actions et projets opérationnels

- **Mobiliser les professionnels**, lors des évènements de prévention organisés dans l'établissement et hors des murs : participation aux journées nationales de sensibilisation, campagnes de dépistage...
- **Diversifier et personnaliser les supports de communication** mis à disposition du grand public par les Hôpitaux de Sarthe et le GHT 72 (webinaires, podcasts, affichage dans les salles d'attente, campagnes médiatiques...), afin de positionner le CH La Ferté-Bernard comme un acteur-clé de la prévention pour la population fertoise
- **Développer des programmes de prévention dans le cadre des prises en charge**, afin de permettre aux patients d'appréhender au mieux leur pathologie, mieux se soigner et mieux vivre leur quotidien : éducation thérapeutique, activité physique adaptée
- **Poursuivre l'accompagnement des professionnels du CH La Ferté-Bernard dans le « prendre soin » d'eux-mêmes**, par l'action du service territorial de prévention et de santé au travail (vaccination, activité physique, nutrition, prévention des addictions, ...)
- **Contribuer au déploiement du projet « A Vos Soins »,** porté par la région Pays-de-la-Loire sur le bassin du Perche Emeraude, et contribuer ainsi à la détection précoce des maladies chroniques, notamment auprès de la population ne disposant pas de médecin traitant
- **Envisager l'intégration de l'activité de l'IPA « maladies chroniques » dans le cadre des consultations itinérantes** (projet « A vos soins » porté par la région), dans une logique « d'aller-vers » la population dépourvue de médecin traitant
- **Impliquer les préparateurs en pharmacie** formés dans la mise en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique patient
- **Poursuivre le déploiement de la conciliation médicamenteuse** (d'entrée et de sortie d'hospitalisation) pour les patients porteurs de maladies chroniques (diabète de type II, hyper-tension artérielle, insuffisance cardiaque, obésité, etc.), afin de limiter les risques iatrogéniques
- **Proposer et développer les actions de prévention au sein des collèges et lycées fertois**
- **Proposer d'insérer des encarts sur la prévention au sein des passeports du civisme pour les élèves de CM2 des écoles du bassin de vie**

Engagement n°2

Consolider le rôle de l'établissement comme « porte d'entrée » aux soins du bassin Nord-Est de la Sarthe et du Perche Emeraude



Le CH La Ferté-Bernard, troisième établissement public médecine-chirurgie en Sarthe, affirme son rôle de référent de l'offre de soins au Nord-Est de la Sarthe, comme hôpital de proximité pour la population du bassin du Perche Emeraude et une partie du périmètre de la communauté de communes des Collines du Perche Normand.

Il est membre des Hôpitaux de Sarthe, au sein de la direction commune coordonnée par le CH du Mans, permettant une plus grande coordination et cohérence territoriale, au bénéfice des patients pris en charge, dont les parcours gradués de soins se font, fréquemment, à l'échelle du territoire de la Sarthe. Il s'agit d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité sur le bassin de vie.

Le CH de La Ferté-Bernard entretient des relations avec huit EHPAD publics et privés présents sur son aire d'attractivité, facilitant ainsi l'accès aux soins des personnes âgées dépendantes.

Les collaborations avec les structures médico-sociales, la médecine de ville, et les acteurs associatifs sont essentielles pour fluidifier les filières de prise en charge et répondre au mieux aux besoins de santé de la population du bassin fertois.

Le CH de La Ferté-Bernard peut envisager une labellisation « hôpital de proximité », qu'il va solliciter auprès de l'ARS, afin d'accompagner ses transformations organisationnelles.

Nos orientations stratégiques

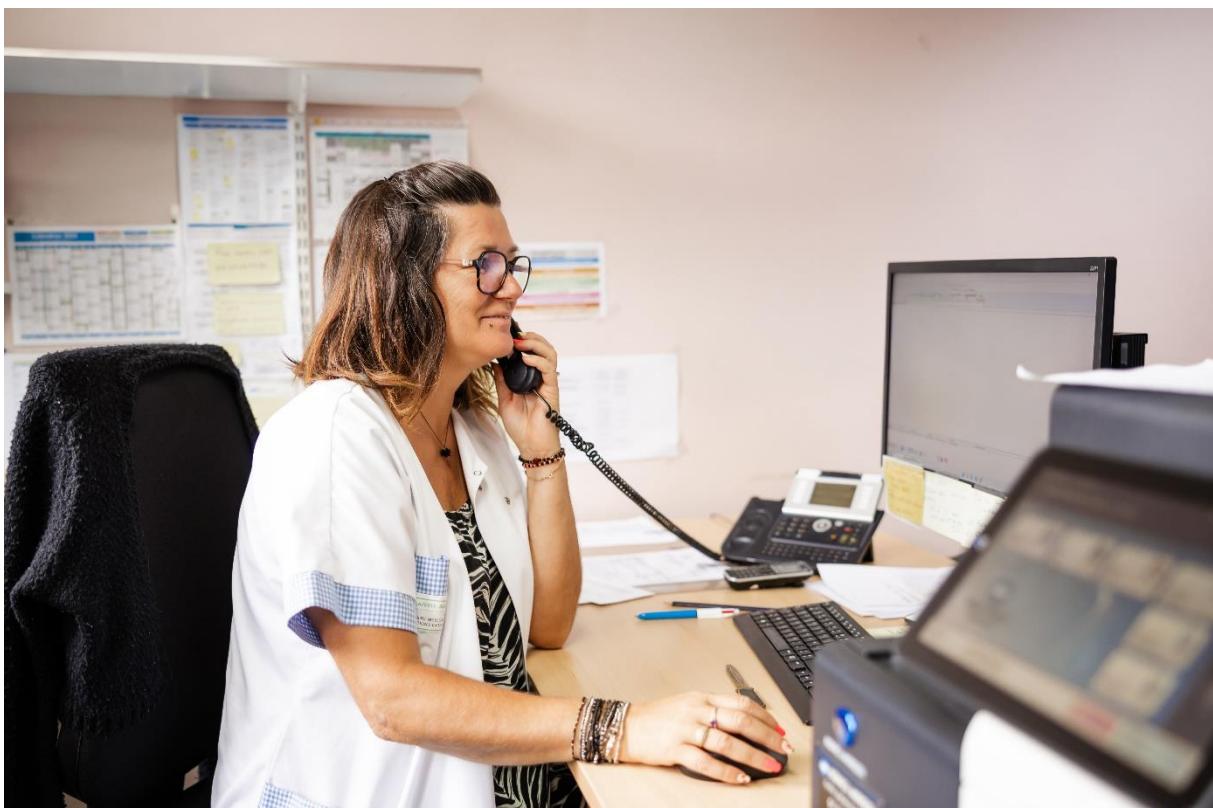
- **Consolider le plateau technique d'imagerie** (IRM, scanner, mammographie, échographie), en partenariat avec les médecins libéraux du groupe Maine Image Santé, afin de conforter l'accès au diagnostic au Nord-Est de la Sarthe
- **Contribuer à la mise en œuvre du projet médico-soignant partagé (PMSP) du GHT 72**, et participer au déploiement des fédérations territoriales médico-soignantes (médecine polyvalente, médecine d'urgence, gériatrie...), afin de porter des projets collaboratifs et cohérents, et ainsi structurer des filières fortes de soins publiques territoriales
- **Déployer des activités, dans les différentes spécialités médicales et chirurgicales**, sur le site de La Ferté-Bernard, afin d'améliorer l'accessibilité (géographique et financière) de la population aux soins spécialisés, avec la contribution, à titre principal, des médecins et chirurgiens du CH Le Mans (priorité donnée aux filières publiques de soins) ou, à titre subsidiaire (en cas de carence avérée et durable de l'offre publique), par des médecins libéraux : consultations avancées, hôpital de jour de médecine, explorations, interventions chirurgicales (adaptées aux capacités du site)
- **Contribuer à une politique de coopération renforcée entre les services d'une même spécialité**, au sein des Hôpitaux de Sarthe : postes médicaux partagés, pour renforcer l'attractivité et le lien entre les équipes, à l'exemple de ce qui a été initié par les équipes de médecine polyvalente ou d'ophtalmologie
- **Elaborer et déposer auprès de l'ARS un dossier de labellisation « hôpital de proximité »**, afin de renforcer le positionnement de l'établissement sur son bassin de vie
- **Développer les partenariats et les parcours patients avec le CH de Saint-Calais** pour des prises en charges sur le plateau technique du CH de La Ferté-Bernard, notamment chirurgicales (ophtalmologie, hépato-gastroentérologie, ORL, orthopédie, chirurgie digestive) et en hospitalisation de jour de médecine (cancérologie)
- **Améliorer la visibilité et la communication coordonnée du CH La Ferté-Bernard**, des Hôpitaux de Sarthe, et du GHT 72, auprès des professionnels de santé et de la population, afin de relayer les messages-clés.

Nos actions et projets opérationnels

- **Contribuer au maillage territorial**, par la participation au déploiement de moyens spécialisés au plus près des patients, grâce à des équipes mobiles coordonnées au niveau du GHT de la Sarthe : équipe paramédicale mobiles d'urgence, équipe mobile territoriale de gériatrie pour les patients âgés en situation complexe
- **Déployer le dossier patient informatisé (Orbis)**, et contribuer au projet de portail numérique d'échanges
- **Organiser des « rencontres annuelles » de l'hôpital** pour renforcer l'interconnaissance et les échanges entre professionnels de santé du bassin de vie, partager les bonnes pratiques, présenter les évolutions de l'offre de soins
- **Evaluer la faisabilité de réaliser des recrutements partagés avec le CH de Saint-Calais**, pour les expertises ou ressources rares, tant médicale (ex : médecin coordonnateur d'EHPAD) que non médicales (ex : service social, rééducateurs)
- **Envisager la mise en œuvre de consultations avancées** en rhumatologie, médecine vasculaire, pédiatrie, pneumologie, gestion des douleurs chroniques
- **Evaluer l'opportunité et la faisabilité de constituer une unité de lieu** permettant de rassembler, en un « pôle de santé fertois », sur le site du centre hospitalier, les médecins et auxiliaires de santé de soins primaires du bassin de vie, sur la base du volontariat, et avec l'appui des collectivités territoriales. La libération du bâtiment de l'EHPAD Paul Chapron, en 2029, constituera une opportunité, à cet effet
- **Assurer un rôle de fédération et d'animation des structures chargées des prises en charges liées au handicap** (foyers de vie, FAM, MAS, IME du bassin fertois ou limitrophes)
- **Poursuivre les opérations de communication vers la population** (journées « portes ouvertes » du CH, participation au forum des métiers, ...) et renforcer la présence de l'établissement lors des manifestations organisées sur l'agglomération fertoise
- **Promouvoir l'offre de soins via les outils numériques de communication** (refonte du site internet, développement de la visibilité sur les réseaux sociaux, QR code sur flyers...)

Engagement n°3

Graduer et fluidifier les parcours de soins au sein du bassin fertois et à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe, consolider le lien ville-hôpital



Le CH La Ferté-Bernard, en lien avec les autres établissements du GHT de la Sarthe, s'engage à organiser des parcours de soins plus fluides et mieux gradués pour répondre aux besoins de santé. L'amélioration de la coordination entre l'hôpital, la médecine de ville, et les structures médico-sociales, permet d'éviter les ruptures dans la prise en charge, notamment pour les patients âgés poly-pathologiques et ceux en situation de pathologie chronique.

La structuration des entrées et sorties d'hospitalisation constitue un enjeu-clé pour limiter les passages indus aux urgences, réduire les hospitalisations prolongées, et assurer un parcours cohérent pour les patients. L'ordonnancement territorial des lits et le développement des logiciels associés constituent des leviers pour optimiser l'orientation des patients et assurer une meilleure continuité des soins entre les acteurs de santé du territoire.

La coopération accrue du CH La Ferté Bernard avec les acteurs de soins primaires lui permet notamment de réaliser des admissions directes en hospitalisation, de faciliter l'accès aux plateaux de consultations externes, de contribuer à la mise en œuvre de projets de prévention, notamment à destination des populations les plus fragiles et éloignées du système de soins.

Nos orientations stratégiques

- **Renforcer la gradation territoriale des soins** : poursuivre la structuration des flux de patients (hospitalisation / soins externes, soins programmés / urgences) entre le CH La Ferté-Bernard (établissement de proximité) et le CH Le Mans (établissement de recours territorial) pour garantir le bon soin, au bon moment, au bon endroit. Il s'agit de faire bénéficier la population fertoise du maillage hospitalier public, au plus proche des Sarthois, pour renforcer l'équité d'accès aux soins : consultations avancées, exercice médical territorial...
- **Apporter une réponse graduée et de proximité aux besoins de soins urgents et non programmés sur le bassin fertois**, en coopération avec le SAMU 72 et le service des urgences du CH Le Mans : améliorer l'orientation des patients, réguler les passages aux urgences, assurer la prise en charge des urgences en proximité, par : la contribution au service d'accès aux soins (SAS) de Sarthe, la transformation du service d'accueil des urgences (SAU) en antenne de médecine d'urgence (AMU), ouverte 7/7j (en horaires diurnes et début de soirée) et le maintien d'une autorisation de SMUR, mobilisable en unité mobile hospitalière paramédicale (UMH-P) déclenchée par le SAMU, afin de répondre aux urgences vitales et fonctionnelles
- **Contribuer à la fluidification des parcours des patients en hospitalisation**, au moyen des dispositifs coordonnés à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe (cellule d'ordonnancement territorial des lits)
- **Améliorer la transmission des informations médicales utiles aux parcours des patients**, notamment vers la médecine de ville, via des outils numériques et protocoles partagés, afin d'assurer un suivi plus efficace entre les différentes structures sanitaires, la médecine de ville et le secteur médico-social
- **Soutenir les échanges de pratiques et actions de formation continue commune ville-hôpital**, afin de renforcer la collaboration dans la durée entre les professionnels de santé
- **Sécuriser la prise en charge à domicile**, notamment médicamenteuse, en améliorant la coordination avec les pharmacies de ville, les infirmiers libéraux, les structures d'HAD ou de SSIAD

Nos actions et projet opérationnels

- **Solliciter auprès de l'ARS une autorisation renouvelée de médecine d'urgence** visant à : la reconnaissance d'une antenne de médecine d'urgence (AMU), ouverte 7/7j, en horaires diurnes et début de soirée (12h à 15h d'amplitude d'ouverture quotidienne), à la reconnaissance d'une ligne de SMUR, activé en unité mobile hospitalière paramédicale (UMH-P), en lien avec le SAMU 72 et à la contribution à la création d'une fédération territoriale de médecine d'urgence, dans le cadre du projet régional de santé (PRS)
- **Optimiser la gestion des entrées en hospitalisation et les transferts de patients** depuis le CH du Mans, avec l'appui de la cellule d'ordonnancement territorial et le logiciel de gestion des lits déployés à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe
- **Optimiser la gestion des sorties d'hospitalisation** (en fin de matinée), et favoriser le maintien à domicile et les prises en charge ambulatoires
- **Consolider la structuration de la gestion des cas complexes en aval d'hospitalisation**, via la cellule de gestion créée en 2024, pour anticiper les relais avec la médecine de ville et les structures médico-sociales, et raccourcir les durées de séjour
- **Poursuivre la collaboration avec les structures de SSIAD, de SAD**, en développant à court terme une collaboration avec l'HAD et avec les professionnels intervenant dans les parcours post-hospitalisation (IPA, IDEL, médecins traitants, programmation d'hôpitaux de jour)
- **Développer les entrées directes en hospitalisation**, pour éviter le passage par les urgences des personnes âgées de plus de 75 ans, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et les médecins coordonnateurs d'EHPAD
- **Développer les protocoles de coopération entre professionnels de santé** (pharmacien, IPA, infirmier) pour fluidifier les parcours
- **Développer les consultations spécialisées programmées post-urgences**, dans les spécialités médicales et chirurgicales présentes sur site, et recueillir des avis spécialisés via CoHop72 (annuaire téléphonique numérique pour l'accès aux lignes d'avis, informations sur l'offre de soins et les formations médicales)
- **Développer les soins ambulatoires et l'hospitalisation de jour**, en lien avec les équipes du CH Le Mans, pour la prise en charge des pathologies chroniques (diabète, insuffisance cardiaque...), de la douleur, des chutes, des maladies neurodégénératives... afin de prendre en compte le vieillissement

de la population, de limiter les hospitalisations longues et d'adapter la prise en charge aux besoins des patients

- **Créer une activité de cancérologie** (chimiothérapies) en hospitalisation de jour, avec l'appui des équipes du CH Le Mans intervenant au Centre de Cancérologie de la Sarthe
- **Proposer aux internes de médecine générale des stages mixtes** coordonnés entre le centre hospitalier et le centre de santé de La Ferté-Bernard et / ou les cabinets libéraux du bassin de vie
- **Développer les sessions de formation** à destination des médecins généralistes, infirmiers et professionnels de rééducation libéraux, sur la gestion des pathologies chroniques
- **Renforcer la coopération avec les IDE libérales** pour le suivi des pansements complexes
- **Améliorer la prise en charge de la douleur en post-opératoire**, avec l'appui de prestataires à domicile et / ou l'HAD
- **Développer le programme PRADO** pour les patients pris en charge en orthopédie (prothèses)
- **Organiser des rencontres « ville-hôpital »** sur l'évolution de l'offre de soins de l'établissement
- **Mettre en place des réseaux entre pairs**
- **Permettre la réalisation de l'activité libérale** de médecins du CH Le Mans sur le site de La Ferté-Bernard



Renforcer l'engagement de l'établissement et des équipes dans la transition écologique, en respect de notre territoire et de sa population

Le système de santé, consommateur de ressources naturelles, est responsable des 8 % des émissions de gaz à effet de serre, génère diverses pollutions, notamment de l'eau, et contribue aux atteintes à la biodiversité, en particulier par l'usage des médicaments.

Le CH La Ferté-Bernard est engagé, depuis 2023, dans une dynamique globale de transition écologique. Il porte des actions structurantes visant à limiter l'impact de ses activités sur la planète et sur son territoire de proximité sarthois. Conscient de sa responsabilité sociétale et environnementale, l'établissement s'engage afin d'accélérer et d'amplifier cette dynamique.

Nos orientations stratégiques

- **Adopter un plan pluriannuel de transition écologique**, à partir du bilan carbone établi en 2025, et contribuer à la coordination des actions de transition écologique au sein des Hôpitaux de Sarthe
- **Sensibiliser et former les professionnels de santé aux enjeux écologiques**, afin qu'ils soient acteurs de la transition
- **Intégrer l'approche des soins écoresponsables**, afin de réduire l'impact écologique des médicaments, des dispositifs médicaux et des actes de soins
- **Poursuivre et accentuer les actions de gestion durable des ressources** : alimentation durable, sobriété énergétique, pratiques numériques responsables, maîtrise de la ressource en eau, mobilité douce et alternative
- **Communiquer le suivi des indicateurs institutionnels de pilotage de baisse des émissions** et des réussites collectives

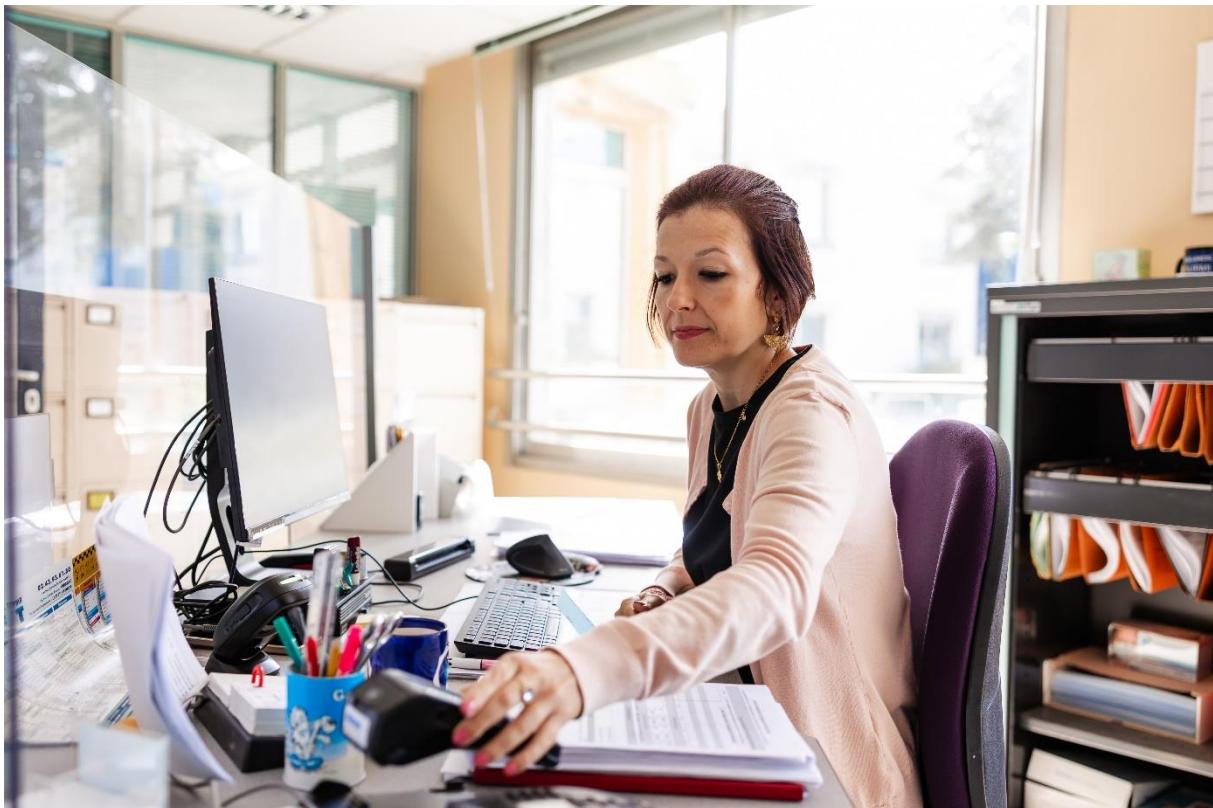
Les actions et projets opérationnels

- **Exploiter le bilan carbone 2025 comme outil de management institutionnel** pour satisfaire les exigences de la transition fixées par les pouvoirs publics
- **Diffuser une culture de la transition écologique auprès des professionnels**, par la communication régulière et en mobilisant le plan de formation continue
- **Poursuivre les investissements permettant de réduire les consommations énergétiques**, afin d'atteindre les objectifs du décret dit « tertiaire » de 2019, soit 40 % de réduction de consommation d'ici 2030 (par rapport à 2011)
- **Produire un plan d'actions de type « agenda 21 »**, réaliste, et notamment adopter un plan de mobilité à destination des professionnels, visant à promouvoir les mobilités douces y compris dans le cadre de l'exercice professionnel. Développer l'usage de véhicules électrique pour les déplacements intra et inter-sites
- **Evaluer la pertinence et la faisabilité de changement du mode de chauffage du bâtiment sanitaire**
- **Développer et optimiser le tri des déchets à valorisation « matières »**
- **Installer des équipements à énergie photovoltaïque** (ombrières sur les parkings)
- **Evaluer la faisabilité de mise en place de l'éco-paturage**, notamment au Centre Lesourd Soulbieu



3

Nos engagements pour nos professionnels



Enjeux

La principale richesse du CH La Ferté-Bernard est constituée par sa communauté de professionnels, engagée et investie.

Une attention particulière est portée à la fluidité et la simplicité des échanges - qui fait partie de la culture professionnelle de l'établissement : « l'état d'esprit fertois » -, notamment entre la direction, les managers et les équipes, à la convivialité, au bien-être au travail, et à la reconnaissance institutionnelle des efforts fournis.

Engagement n°1

Renforcer l'attractivité et fidéliser les professionnels et développer les potentiels par la formation et l'évolution professionnelle



Le CH La Ferté-Bernard souhaite développer une politique « fidélisation et attractivité » structurée, afin de garantir un environnement de travail épanouissant à l'ensemble de ses professionnels. Celle-ci reposera sur des actions concrètes visant à améliorer les conditions de travail, à valoriser les compétences, et à permettre un équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle. L'établissement souhaite veiller à équilibrer les mesures d'attractivité pour les nouveaux arrivants et de fidélisation pour les personnels déjà présents.

Le CH La Ferté-Bernard dispose, depuis plusieurs années, d'une politique dynamique de formation continue et d'accompagnement professionnel, afin de garantir un haut niveau de compétences et des parcours de carrière attractifs. Le CH La Ferté-Bernard doit intervenir en soutien de la construction des parcours de ses professionnels, pour favoriser l'évolution de carrière (formation promotionnelle : IDE, IPA, DU spécifique) et renforcer l'attractivité des postes, ainsi que pour accompagner les évolutions vers les nouveaux métiers du soin et hospitalier.

L'accessibilité aux formations diplômantes doit être améliorée, en identifiant en amont les potentiels, en facilitant la planification et le financement, tout en s'assurant d'un engagement moral de fidélisation à l'issue de la diplomation.

L'accompagnement individuel mis en place, notamment pour les personnes présentant des restrictions médicales, pour les reconversions et la gestion des fins de carrière, est un enjeu majeur pour fidéliser les équipes et assurer la réponse aux besoins de l'établissement.

Nos orientations stratégiques

- **Donner du sens à l'activité hospitalière**, valoriser l'activité et l'engagement des équipes, cultiver la simplicité des relations et le sentiment d'appartenance au CH La Ferté Bernard
- **Améliorer les conditions matérielles et organisationnelles du travail quotidien**, afin de prévenir les risques professionnels et de développer la qualité de vie au travail
- **Faire du numérique un levier d'attractivité et d'efficience pour les médecins** : mettre en œuvre le dossier patient informatisé (DPI Orbis) mutualisé des Hôpitaux de Sarthe, déployer des outils d'intelligence artificielle (lorsque c'est pertinent), la télé-expertise et la dictée numérique (avec reconnaissance vocale), afin de gagner du temps et de faciliter les échanges avec les confrères médecins des Hôpitaux de Sarthe et les professionnels de santé de ville, et ainsi limiter les risque d'isolement
- **Perfectionner les modalités de recrutement**, l'accueil des nouveaux professionnels et faciliter leur intégration (aides au logement, tutorat...) mettre en place un « passeport d'intégration »
- **Devenir un site formateur attractif** : envisager l'accueil d'internes et d'étudiants paramédicaux sur les différents secteurs (MCO, SMR, EHPAD, handicap), en valorisant les spécificités d'une prise en charge globale en milieu rural
- **Développer les compétences et l'expérience des cadres** afin de soutenir la dynamique d'encadrement et d'animation des équipes, propice à la qualité des relations professionnelles, à l'équité au travail, à la convivialité et à l'esprit d'équipe.

Nos actions et projets opérationnels

- **Proposer des postes à exercice partagé et diversifié entre différents services**, voire entre Hôpitaux de Sarthe, sur la base du volontariat (médecins, pharmaciens, cadres soignants, administratifs et logistiques)
- **Faciliter l'exercice partagé des praticiens entre le CH La Ferté-Bernard et le CH Le Mans**, notamment en médecine gériatrique et en médecine polyvalente, afin de garantir, de manière pérenne, la fidélisation des équipes médicales et la continuité des soins, et afin de contribuer au développement des compétences
- **Accompagner les évolutions organisationnelles des services**, notamment celles qui ont un impact sur le temps de travail et les amplitudes horaires, en lien avec les projets médico-soignants des unités
- **Evaluer la politique de télétravail** pour les professionnels éligibles et l'impact du travail en amplitudes horaires de 10 et 12 heures, à toutes les périodes de la carrière.
- **Faciliter la mobilité et les évolutions de carrière** par une politique d'accompagnement des parcours professionnels
- **Encourager la transmission des savoirs au sein des équipes**, en intégrant les professionnels formés dans des rôles de tutorat et de formateurs internes ou, pour les fonctions techniques et logistiques, en s'appuyant sur les missions d'expertise de coordonnateurs territoriaux à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe
- **Soutenir le développement de la promotion professionnelle par la formation**, en particulier pour les futurs IDE, IPA, et cadres de santé. Pour les IPA spécialisées en gériatrie, envisager la réalisation de leurs missions sur les services de SMR et de médecine, en soutien à l'équipe médicale et pour renforcer les parcours de soins
- **Faciliter la mobilité interne** en renforçant la transparence et l'accès aux opportunités de postes
- **Intégrer, dans les effectifs cibles, le temps nécessaire pour la formation des équipes**, permettant à tout professionnel de bénéficier d'au moins une formation tous les deux ans
- **Développer des sessions de formation courtes en intra-service**, de e-learning, pour limiter l'impact sur l'organisation du travail
- **Evaluer la possibilité de bénéficier de formations par simulation**, en partenariat avec le Cap'Sim du CH Le Mans
- **Structurer l'accompagnement individuel des professionnels** en reclassement ou en restriction d'aptitude, avec des parcours adaptés
- **Réévaluer le protocole d'accord local de gestion du temps de travail**
- **Evaluer l'opportunité, en lien avec les collectivités territoriales et les entreprises du bassin de vie, d'ouvrir, à moyen terme, une crèche interentreprises**, destinée à l'accueil des enfants des professionnels, en cœur de site
- **Organiser une cérémonie annuelle de remise des médailles du travail**

Engagement n°2

Favoriser la participation des professionnels à la vie institutionnelle

Le CH La Ferté Bernard encourage l'implication des professionnels dans la gouvernance et les projets institutionnels, en valorisant leur expertise et en facilitant leur participation.

Cette approche nécessite une meilleure diffusion des informations.

Nos orientations stratégiques

- **Améliorer la communication institutionnelle et la circulation de l'information** : mieux diffuser les avancées des principaux projets menés (par les services, l'établissement) et les rendre accessibles aux professionnels
- **Organiser des sessions de formation au pilotage de projet**, ouverte à l'ensemble de l'encadrement soignant, administratif et logistique
- **Confier le pilotage de projets structurants à l'encadrement**, sur une base de volontariat
- **Intégrer la gestion des projets les plus complexes et les plus transversaux à l'échelle des Hôpitaux de Sarthe**, permettant ainsi de bénéficier des expertises mutualisées en lien avec les équipes du CH Le Mans ou d'autres établissements de la direction commune.

Nos actions et projets opérationnels

- **Élaborer et mettre en œuvre une politique d'intéressement collectif des services** à l'amélioration des résultats de l'établissement, intégrant les indicateurs financiers et les indicateurs qualité prioritaires
- **Adapter l'organisation des réunions et des groupes de travail institutionnels**, pour qu'ils soient plus accessibles aux équipes, en tenant compte des contraintes des services
- **Encourager la participation aux événements institutionnels**, pour renforcer le sentiment d'appartenance et favoriser les échanges
- **Organiser régulièrement des assemblées générales ouvertes à l'ensemble des professionnels**, avec partage des principaux projets en cours, ainsi que des « flash-infos » courts et réguliers dans les services, pour faciliter la diffusion d'informations institutionnelles et permettre aux professionnels de poser des questions en amont
- **Intégrer, dans les maquettes-cibles des organisations, la compensation de l'absentéisme moyen**, le suivi des formations, et la conduite des missions transversales au niveau de l'institution

Engagement n°3

Soutenir le collectif pluri-professionnel par une démarche managériale ambitieuse et innovante

Le CH de La Ferté-Bernard s'engage à promouvoir un management collaboratif et bienveillant, valorisant la complémentarité des compétences au sein d'un collectif de travail composé de 420 professionnels. Ce management se veut à la fois « participatif » (suscitant l'engagement individuel et l'intelligence collective) et « directif » (fixant un cap et un cadre de travail clairs, incluant des règles de bonne collaboration).

Nos orientations stratégiques

- **Développer les actions de formation à destination des managers** : mettre en place des parcours de formation adaptés
- **Renforcer l'accompagnement personnalisé des cadres et chefs de service**

Nos actions et projets opérationnels

- **Déployer des formations spécifiques à destination de l'encadrement** pour le pilotage et la gestion de projets
- **Déployer de nouveaux outils numériques** pour améliorer la gestion des plannings des équipes et les données du bilan social (RSU)
- **Poursuivre les temps d'échanges dédiés aux managers**, pour diffuser l'information sur les projets institutionnels
- **Organiser, chaque année, hors les murs, un séminaire managérial pluri-professionnel**
- **Créer des groupes de professionnels pour conduire des travaux en transversalité**, en lien avec les attentes professionnelles et sociétales : transition écologique, risques cyber...
- **Valoriser l'engagement des professionnels** et généraliser à l'échelle des équipes hospitalières la réalisation de « feed-back »
- **Développer, au niveau des services, des temps d'immersion** (« vis ma vie »)

Contacts

02 43 71 61 51

sec-direction@ch-laferte-bernard.fr

Centre Hospitalier de La Ferté-Bernard
56, Avenue Pierre Brûlé
72 400 La Ferté-Bernard
